



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

Numéro du produit 21500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Nettoie, fait briller et protège des pneus d'automobile.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Energizer France SAS
2 Rue Jacques Daguerre
92500 Rueil-Malmaison
France
Tel: +33 1 34 80 27 71
euregulatory@energizer.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 1495 350234
Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00
Vendredi: 8.30 - 15.30

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

Physicochimique

Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger	H222 Aérosol extrêmement inflammable. H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Mentions de mise en garde	P102 Tenir hors de portée des enfants. P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Hydrocarbures, C11-C14, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques			50 - 75%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 927-285-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480162-45-XXXX	
Classification Asp. Tox. 1 - H304			

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole			7.5 - <10%
Numéro CAS: 68512-91-4	Numéro CE: 270-990-9	Contient <0,1% w/w 1,3-butadiène (EINECS No 203-450-8).	
Classification Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas (Liq.) - H280			

oxyde de diméthyle			2.5 - <3.5%
Numéro CAS: 115-10-6	Numéro CE: 204-065-8	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119472128-37-XXXX	
Classification Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas (Liq.) - H280			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Consulter un médecin si une gêne persiste. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
-----------------------------	--

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Desserrer les vêtements serrés tels que col, cravate, ou ceinture. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Spray/brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Étant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable.
Contact cutané	L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut être légèrement irritant pour les yeux. Peut provoquer une gêne.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Garder la personne touchée en observation.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Des contenants aérosol en explosion peuvent être projetés du feu à grande vitesse. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
--	---

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Evacuer la zone. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Risque d'explosion.
Pour les non-secouristes	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Aérer les espaces clos avant d'y pénétrer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.
------------------------------	--

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Lire et suivre les recommandations du producteur. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Classe de stockage	Stockage de gaz comprimé inflammable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 800 ppm 1900 mg/m³

oxyde de diméthyle

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 1000 ppm 1920 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

oxyde de diméthyle (CAS: 115-10-6)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1894 mg/m³

Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 471 mg/m³

PNEC

- eau douce; 0.155 mg/l

- eau de mer; 0.016 mg/l

- Station d'épuration des eaux usées; 160 mg/l

- Sédiments (eau douce); 0.681 mg/kg

- Sédiments (eau de mer); 0.069 mg/kg

- Sol; 0.045 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène

Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Clair.
Odeur	Solvant.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Non pertinent.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non pertinent.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	Indéterminé.
Densité apparente	Indéterminé.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Non pertinent.
Température de décomposition	Non pertinent.
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information requise.
---------------------	-----------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.
--------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter l'accumulation de vapeurs dans des zones basses ou confinées. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. La décomposition à température ambiante peut former les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Fumée âcre ou vapeurs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Contact cutané L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Informations toxicologiques sur les composants

Hydrocarbures, C11-C14, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ : > 15000 mg/kg, Rat, Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ : ≥ 3160 mg/kg, Lapin, Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ : >4951 mg/m³, Vapeur, Rat 4 heures Données de références croisées. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Dose: 0.5 ml, 4 heures, Lapin Score érythème/escarre: Érythème bien défini (2). Score œdème: Pas d'œdème (0). Information du dossier REACH. Données de références croisées.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Dose: 0.1 ml, 1 seconde, Lapin Non irritant. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH. Données de références croisées.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEC ≥ 2200 mg/m³, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH. Données de références croisées.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - NOAEL ≥ 3000 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat F1 Information du dossier REACH. Données de références croisées.

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité maternelle: - NOAEL: $\geq 5220 \text{ mg/m}^3$, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. NOAEC $> 10400 \text{ mg/m}^3$, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH. Données de références croisées.

Danger par aspiration

Danger par aspiration 1.75 cSt @ 25°C Asp. Tox. 1 - H304

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur une génération - NOAEC 10000 ppm, Inhalatoire, Rat P Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEC: 10426 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

oxyde de diméthyle

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ gaz ppmV) 164 000,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) Information du dossier REACH.

ETA inhalation (gaz ppm) 164 000,0

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Essai de mutation réverse sur bactéries: Négatif. Information du dossier REACH.

Essais de génotoxicité - in vivo Mutation génétique: Négatif. Information du dossier REACH.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEL 2.5 %, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité - NOAEL 2.5 %, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEL: 40000 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C11-C14, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LL ₅₀ , 96 heures: > 1000 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Information du dossier REACH. Données de références croisées.
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	EL ₅₀ , 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH. Données de références croisées.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	EL ₅₀ , 72 heures: > 1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Information du dossier REACH. Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOELR, 28 jours: 0.103 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Information du dossier REACH. Méthode par le calcul.
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOELR, 21 jours: 1 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH. Méthode par le calcul.

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 49.47 mg/l, Poissons Information du dossier REACH. QSAR
---------------------------------	---

oxyde de diméthyle

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	NOEC, 96 heures: ≥ 4100 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy) CL ₅₀ , 96 heures: > 4100 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy) Information du dossier REACH.
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	NOEC, 48 heures: ≥ 4400 mg/l, Daphnia magna CE ₅₀ , 48 heures: > 4400 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 96 heures: 154.917 mg/l, Algues QSAR Information du dossier REACH.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C11-C14, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

Biodégradation Eau - Dégradation (61.3%): 18 jours
Eau - Dégradation (77.6%): 28 jours
Information du dossier REACH.
La substance est facilement biodégradable.

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole

Phototransformation Eau - TD₅₀ : 1906 jours
Information du dossier REACH.
Méthode par le calcul.

Biodégradation Eau - Dégradation (100%): 385.5 heures
Information du dossier REACH.
La substance est facilement biodégradable.

oxyde de diméthyle

Biodégradation Eau - Dégradation (5%): 28 jours
Information du dossier REACH.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C11-C14, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Coefficient de partage Scientifiquement injustifié. Information du dossier REACH.

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole

Coefficient de partage log Pow: 2.3058 Information du dossier REACH. QSAR

oxyde de diméthyle

Coefficient de partage log Pow: 0.07 QSAR Information du dossier REACH.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures, C11-C14, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Mobilité Le produit a une faible solubilité dans l'eau.

Tension de surface 26 mN/m @ 25°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950
N° ONU (ADN)	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	AÉROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	5F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Armor All® Shield Brillance pour les Pneus

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

DNEL: Dose dérivée sans effet.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

FBC: Facteur de bioconcentration.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Aérosol 1 - H222, H229: Jugement d'expert.

Date de révision

01/04/2021

Révision

3

Remplace la date

19/03/2020

Numéro de FDS

861

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Armor All® Shield Brilliance pour les Pneus

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Energizer Trading Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Energizer Trading Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Energizer Trading Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Energizer Trading Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Energizer Trading Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Energizer Trading Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Energizer Trading Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.